

Le Claridge, 122 rue Juliette Dodu, 97400 St-Denis, La Réunion

**PHILIPPE FABING**Directeur des études politiques

Tel: 0692 04 03 75 pfabing@sagis.net

COMMISSION DES SONDAGES Conseil d'Etat Place du Palais Royal 75100 PARIS RP

Saint Denis de la Réunion, le 4 avril 2022

# Objet : à l'attention de Monsieur le Président / Sondage d'intentions de votes à la Réunion

Monsieur le Président,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint la notice explicative de l'enquête d'intentions de votes pour l'élection présidentielle à La Réunion, réalisée pour France Télévision / Réunion la 1ère (télévision, radio et web) et diffusée ce jour.

Je reste à votre entière disposition pour tout élément complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Philippe Fabing Directeur des études politiques







#### **NOTICE DU SONDAGE**

Loi n° 77-808 du 19 juillet 1977 relative à la publication et à la diffusion de certains sondages d'opinion, Version consolidée au 18 septembre 2019.

#### Article 2

- 1° Le nom de l'organisme ayant réalisé le sondage : SAGIS CRC sarl
- 2° Le nom et la qualité du commanditaire du sondage ou de la partie du sondage, ainsi que ceux de l'acheteur s'il est différent : Réunion la 1ère / France Télévision
- 3° Le nombre de personnes interrogées : 500 personnes interrogées, dont 500 inscrits sur les listes électorales, dont 426 personnes certaines d'aller voter et 377 exprimées, pour la question sur le choix de vote au 1<sup>er</sup> tour de la prochaine élection présidentielle.
- 4° La ou les dates auxquelles il a été procédé aux interrogations : du 18 au 31 mars 2022
- 5° Le texte intégral de la ou des questions posées sur des sujets mentionnés au deuxième alinéa de l'article 1er :
- Q8. Si le premier tour de l'élection présidentielle avait lieu dimanche prochain et si vous aviez le choix entre les candidats suivants, quel serait celui ou celle pour laquelle il y a le plus de chances que vous votiez ?

(Enq : Citer **TOUS LES** candidats dans <mark>un ordre aléatoire</mark>- 1 seule réponse possible - Rattraper le REFUS de réponse en rappelant que les réponses sont ANONYMES & CONFIDENTIELLES)

- 1 Philippe Poutou, pour le Nouveau Parti Anticapitaliste
- 2 Nathalie Arthaud, pour Lutte Ouvrière
- 3 Jean-Luc Mélenchon, pour La France Insoumise
- 4 Fabien Roussel, pour le Parti Communiste
- 5 Yannick Jadot, pour Europe Ecologie les Verts
- 6 Anne Hidalgo, pour le Parti Socialiste
- 7 Emmanuel Macron, pour la République en Marche et le Modem
- 8 Valérie Pécresse, pour les Républicains et l'UDI
- 9 Jean Lassalle, pour Résistons
- 10 Nicolas Dupont-Aignan, pour Debout la France
- 11 Marine Le Pen, pour le Rassemblement National
- 12 Eric Zémmour, pour Reconquête
- 13 (Je m'abstiendrais)
- 14 (Je voterais blanc ou nul)
- 15 (Refuse de se prononcer/Ne veut pas répondre)
- 16 (Je ne sais pas encore pour quel candidat je voterai)

## Q9. Et diriez-vous que votre choix est définitif ou qu'il peut encore changer?

- 1 Définitif
- 2 Peut encore changer
- 6° Une mention précisant que tout sondage est affecté de marges d'erreur : « Comme pour toute enquête quantitative, cette étude présente des résultats soumis aux marges d'erreur inhérentes aux lois statistiques »
- 7° Les marges d'erreur des résultats publiés ou diffusés, le cas échéant par référence à la méthode aléatoire : +/- 5 %, à 95% de probabilités, pour la question sur le choix de vote au 1<sup>er</sup> tour des prochaines élections régionales
- $8^{\circ}$  Une mention indiquant le droit de toute personne à consulter la notice prévue à l'article 3 : « Sondage transmis à la Commission Nationale des Sondages et consultable auprès d'elle »











### Article 3

- 2° L'objet du sondage : enquête d'intentions de votes à La Réunion, pour le 1<sup>er</sup> tour de l'élection présidentielle 2022
- 3° La méthode selon laquelle les personnes interrogées ont été choisies, le choix et la composition de l'échantillon : **500 personnes**, représentatives **des habitants de 18 ans et plus de La Réunion inscrits sur les listes électorales**, par la méthode des quotas sur le genre, l'âge et la PCS de la personne interrogée, après stratification par commune.
- 4° Les conditions dans lesquelles il a été procédé aux interrogations : enquête par téléphone (fixe et mobile)
- 5° La proportion des personnes n'ayant pas répondu à l'ensemble du sondage et à chacune des questions : voir le tableau et les informations page suivante.







SAGIS pour Réunion 1ère - ELECTION PRESIDENTIELLE - embargo LUNDI 4 avril 2022 6 heures

## Intentions de votes pour l'élection présidentielle entre le 18 et le 31 mars

Les résultats d'intentions de vote ne constituent pas un élément de prévision du résultat électoral. Ils donnent une indication significative de l'état du rapport des forces entre les candidats, à environ 2 semaines 1/2 du 1er tour.

Un scrutin encore très incertain à 2,5 semaines du 1er tour à La Réunion :

50 % des personnes ayant exprimé une intention de vote déclarent que leur choix est définitif

50 % qu'elles peuvent encore changer d'avis.

	Intentions de vote moyennes (1)	Taux de fermeté du choix (2)	Tendance : entre x % et y % (3) (compte tenu des marges d'erreur)
JL Mélenchon	30,5%	47%	25,5 % - 35,5 %
E Macron	22,5%	59%	18 % - 27 %
M Le Pen	20,0%	61%	15,5 % - 24,5 %
V Pecresse	8,5%	*	5,5 % - 11,5 %
Y Jadot	5,0%	*	2,5 % - 7,5 %
E Zemmour	4,0%	*	2 % - 6 %
N Arthaud	2,5%	*	1 % - 4 %
N Dupont Aignan	2,0%	*	0,5 % - 3,5 %
A Hidalgo	1,5%	*	0 % - 3 %
F Roussel	1,5%	*	0 % - 3 %
Ph Poutou	1,0%	*	0 % - 2,5 %
J Lassalle	1,0%	*	0 % - 2,5 %
TOTAL EXPRIMES	100,0%		

L'intention de vote moyenne est calculée sur la base des personnes se déclarant certaines d'aller voter exprimées soit 75% des inscrits résidents à La Réunion. (1)

Elle est "encadrée" par des intervalles d'incertitude en fonction de la marge d'erreur inhérente à toute enquête par sondage. (3)

- (1) 9,5% des personnes interrogées, certaines d'aller voter, n'ont pas exprimé d'intention de vote sur une liste (4,5% ne savent pas encore pour qui voter, 2% ne souhaitent pas se prononcer et 2 % annoncent blanc ou nul).
- (2) Il s'agit du pourcentage des personnes déclarant une intention de voter pour une liste, qui disent que ce choix est définitif \* Echantillon trop réduit pour déterminer le taux de fermeté du choix

Institut: SAGIS

Media: Réunion 1ère télévision - radio - site internet

SONDAGE EFFECTUE POUR : Réunion 1ère / France Télévision

DATES DU TERRAIN: du 18 au 31 mars 2022

ECHANTILLON: 500 personnes constituant un échantillon représentatif de la population de La Réunion âgée de 18 ans et plus,

déclarant être inscrites sur les listes électorales.

METHODE: Etude réalisée par téléphone, fixe et mobile.

Quotas : sexe, âge, profession de la personne interrogée, stratification par communes.

Comme pour toute enquête quantitative, cette étude présente des résultats soumis aux marges d'erreur inhérentes aux lois statistiques : c'est la raison pour laquelle ils sont présentés en tendances (intervalles - (3))

La marge d'erreur maximum sur les intentions de vote est estimée à +/- 5%, à 95% de probabilités.

Sondage transmis à la Commission Nationale des Sondages et consultable auprès d'elle.

6° S'il y a lieu, la nature et la valeur de la gratification perçue par les personnes interrogées : aucune

7° S'il y a lieu, les critères de redressement des résultats bruts du sondage : redressement sur les critères socio-démographiques des quotas (+ situation professionnelle de la personne interrogée, taille de ménage), sur la stratification géographique, et sur les rappels de votes aux deux tours de la dernière élection présidentielle de 2017 et des dernières élections régionales de 2021.







